

*Apologie*

LORENZINO DE MÉDICIS

*Apologie*

Édition établie par  
FRANCESCO ERSPAMER

Traduit de l'italien par  
DENIS AUTHIER

IDEM • VELLE



AC • IDEM • NOLLE

ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV<sup>e</sup>

2010

TITRE ORIGINAL

*Apologia*



LORENZINO DE MÉDICIS

Le Caravage, *Narcisse*, 1599. © Electa / Leemage.

© Salerno Editrice, 1994.

© Éditions Allia, Paris, 1995, 2010, pour la traduction française.

SI j'avais à justifier mes actes devant ceux qui ne savent pas ce que c'est que liberté ou tyrannie, je m'emploierais, quant à moi, à démontrer et prouver par diverses raisons (car il y en a beaucoup) que les hommes ne doivent rien désirer davantage que de vivre en citoyens, et par conséquent en liberté ; la vie de citoyen<sup>1</sup> étant plus rare et moins durable dans toute autre forme de gouvernement que dans la république. Je démontrerais encore que, la tyrannie étant totalement contraire à la participation des citoyens, ils ne peuvent également que la haïr par-dessus tout ; et que cette opinion a tellement prévalu, en d'autres occasions, que les tyrannicides libérateurs de leurs patries ont été réputés dignes des

1. "vie de citoyen" *politia*, emprunt direct au grec *politeia*, dans le sens de "droit de cité", "droits du citoyen" (N.d.T). (Toutes les autres notes sont directement traduites de l'édition de F. Erspamer.)

seconds honneurs, après les fondateurs de celles-ci<sup>1</sup>. Mais puisque je m'adresse à ceux qui savent, et par raison et par expérience, que la liberté est un bien, la tyrannie un mal, tenant donc pour acquis ce principe général, je parlerai de mon action en particulier, non pour en réclamer récompenses ou éloges, mais pour démontrer que non seulement j'ai fait ce à quoi est tenu tout bon citoyen, mais que j'aurais manqué à la patrie et à moi-même si je ne l'avais<sup>2</sup> fait.

Et pour commencer par les choses les plus connues, il n'y a personne, je l'affirme, pour

1. "après les fondateurs de celles-ci" : Lorenzino fait probablement allusion à un passage du célèbre discours qu'en 1535 Iacopo Nardi (cf. p. 23, note 2 et p. 60) prononça devant Charles Quint (Lorenzino était lui-même présent) : "Si, après les ordonnateurs des religions, les premiers et les plus loués sont les fondateurs des royaumes et les instituteurs des républiques [...]" (in *Orazioni scelte del Secolo XVI*, édités par G. Lisio, Florence, Sansoni, 1957, p. 115).

2. "si je ne l'avais" : la longue période de l'exorde, théoriquement parfaite dans sa complexe architecture d'oppositions (*ceux qui ne savent pas / ceux qui savent, bien / mal, principe général / en particulier*), qui amplifie la dichotomie fondamentale liberté/tyrannie, ne pouvait que se conclure

douter que le duc Alexandre, qui se disait<sup>1</sup> de Médicis, fut un tyran de notre patrie ; sinon ceux qui, lui ayant donné leur faveur et ayant pris son parti, trouvaient ainsi à s'enrichir ; eux-mêmes pourtant ne pouvaient être ignorants ni aveuglés par leur intérêt au point de ne pas reconnaître en lui un tyran, mais comme cela tournait à leur propre avantage, se souciant peu du bien public, ils suivaient cette fortune – ces hommes qui, à la vérité, étaient peu estimables et peu nombreux, si bien qu'ils ne peuvent aucunement faire contrepoids au reste du monde, qui le réputait tyran, et à la vérité. Car la ville de Florence appartenant, par antique et longue possession, à son peuple, il s'ensuit que tous ceux qui la dirigent sans avoir été élus par le peuple à cette fin, sont des tyrans. C'était le cas de la maison de Médicis, qui a dominé notre cité pendant de longues années avec le consentement et la participation de la plus basse

sur une cadence reprenant en négatif la formule d'ouverture : "Si j'avais".

1. Aux yeux de Lorenzino, comme on verra, Alexandre n'était pas un Médicis : il le réputait le fils d'une "femme de la plus basse et plus vile condition" et d'un "voiturier".

partie du peuple <sup>1</sup> ; et encore n'eut-elle jamais qu'une autorité limitée, jusqu'au jour où après de nombreuses révolutions et de nombreux changements de gouvernement, le pape Clément VII <sup>2</sup> vint, avec le déploiement de violence que l'on sait, priver de liberté sa propre patrie et lui imposer la tyrannie de cet Alexandre.

Lequel, une fois dans Florence, pour qu'on n'eût à douter s'il était un tyran, supprima toute participation des citoyens aux affaires, et jusqu'aux traces et au nom de république ; et comme s'il fallait, pour se montrer tyran, n'être pas moins impie que Néron, ni moins hâisseur des hommes et luxurieux que Caligula, ni

1. Avant Alexandre (et même sous le gouvernement autoritaire de Laurent, duc d'Urbino) la suprématie des Médicis était légitimée par le consentement populaire.

2. Clément VII : Jules de Médicis (1478-1534), élu pape en 1523. Suivant certains il était le père naturel d'Alexandre. À propos de la "violence" de Clément, ces lignes de Iacopo Nardi : "ce pape, qui de Clément n'eut jamais que le nom [...] ne douta pas de tremper les mains sacrées dans le sang des justes citoyens, leur infligeant des peines très cruelles et des tourments tyranniques" (*Orazioni scelte etc.*, *op. cit.*, p. 105).

moins cruel que Phalaris <sup>1</sup>, chercha à surpasser toutes leurs scélératesses. En effet, outre les cruautés infligées aux citoyens, lesquelles ne furent point inférieures à celles de ses devanciers, il surpassa, en faisant mourir sa mère, l'impiété de Néron : car Néron le fit par crainte pour l'État et sa vie, et pour prévenir ce qu'il redoutait qu'on lui fit ; Alexandre, lui, commit cette perfidie par pure cruauté et inhumanité, comme je dirai. À Caligula il ne fut inférieur non plus quant à vilipender, bafouer et meurtrir les citoyens, par des adultères, des violences, des paroles injurieuses et des menaces, qui sont, aux hommes tenant à l'honneur, plus dures à endurer que la mort, dont à la fin il les frappait. Et il a de bien loin surpassé en cruauté Phalaris car, si celui-ci punit justement Perillo de sa cruelle invention <sup>2</sup> pour tourmenter les hommes et les faire mourir horriblement dans le taureau d'airain,

1. Phalaris : tyran d'Agrigente entre 570 et 555 av. J.-C. (environ). Prototype du tyran sanguinaire, comme Néron et Caligula.

2. Il s'agissait d'un taureau de métal que l'on chauffait pour faire mourir dans les tourments ceux qui étaient enfermés dans son ventre ; de l'extérieur, leurs hurlements

on peut croire qu'Alexandre, lui, l'aurait récompensé s'il avait existé à son époque ; puisque lui-même méditait et trouvait de nouvelles sortes de tourments et de morts, comme de murer vifs des hommes en des lieux si étroits qu'ils ne pouvaient ni se tourner ni même bouger, mais semblaient ne faire qu'un avec les pierres et les briques ; et, ainsi logés, leur faisait donner une nourriture misérable et prolongeait le plus possible leur agonie, ce monstre que ne rassasiait pas la simple mort de ses citoyens.

Si bien qu'on peut comparer ses sept années de principat, quant à la luxure, l'avarice, les extorsions, les cruautés et impiétés, à sept années de Néron, de Caligula, de Phalaris, en choisissant les plus scélérates de toute leur vie, à proportion, toutefois, de cité et d'empire ; car on trouvera qu'en un temps si bref, tant de citoyens ont été chassés de leur patrie, puis

de douleur semblaient un mugissement. Phalaris fit l'essai de cet instrument de mort sur son inventeur, l'Athénien Perillo. Lorenzino ne saisit pas la cruauté gratuite de ce geste ; au contraire il le considère comme un acte de justice, suivant en cela, d'ailleurs, toute la tradition classique et médiévale, d'Ovide à Pline, d'Orose à Dante.

poursuivis et tués jusque dans leur exil ; que tant ont été décapités sans procès et sans raison, sur la seule foi de vains soupçons et pour des paroles sans aucune importance ; et que tant d'autres encore ont été empoisonnés et tués de sa main ou par ses satellites<sup>1</sup>, uniquement pour que lui-même n'eût pas à rougir devant ceux qui l'avaient vu dans la condition où il naquit et fut élevé ; enfin, l'on découvrira qu'ont été commises tant d'extorsions et de rapines, et perpétrés tant d'adultères et de violences, non seulement dans les choses profanes mais même dans les sacrées, qu'il semblera difficile de juger si le tyran a été plus scélérat et impie que le peuple florentin ne fut patient et lâche, en supportant tant d'années de si graves calamités ; d'autant qu'il est plus dangereux – et c'était alors au plus haut point le cas – d'atermoyer que de s'atteler avec quelque espoir à libérer la patrie et assurer sa propre vie dans l'avenir.

C'est pourquoi ils se trompent, ceux qui hésiteraient à qualifier Alexandre de tyran, en

1. La plus illustre de ces personnes mortes empoisonnées sur ordre d'Alexandre (selon les soupçons formulés à l'époque), fut son cousin, le cardinal Hippolyte (cf. p. 23, n. 2).